

VSA-AAS Journée professionnelle 2018, 14 septembre. Sion, Aula du Collège de la Planta, Av. de la Gare 45
« Savent-ils vraiment ce qu'ils font ? » : La politique d'évaluation des archives vue par les utilisateurs

L'évaluation de dossiers d'affaire : l'exemple de la construction et des infrastructure publiques

Les Archives de la construction moderne

Barbara Galimberti, archiviste
Archives de la construction moderne-EPFL, Lausanne

Résumé

Les Archives de la construction moderne (Acm) sont une unité de l'EPFL qui, parmi les différentes activités, collecte des fonds privés thématiques et spécialisés, en lien avec le domaine de la construction, de l'urbanisme et de l'architecture moderne en Suisse.

Comme tout service d'archives, les Acm réservent aujourd'hui une place importante à la réflexion autour du processus d'évaluation, surtout à la lumière du volume très souvent imposant que représentent nos principaux fonds « cibles », c'est-à-dire les fonds d'architectes.

Le problème présente de multiples facettes. D'abord, pour le traitement d'un fonds de provenance privée des critères de sélection « taxonomiques » ou typologiques peuvent difficilement s'appliquer. Ensuite, on reconnaît que les opérations d'évaluation contribuent – parfois de façon irréversible – à la structuration de la mémoire collective. Enfin, ces opérations – en se plaçant en amont de la chaîne documentaire – participent inévitablement aux missions de conservation des documents.

Notre politique d'évaluation naît de la pondération entre ces éléments, ainsi que de la nature et des missions de notre institution.

Pour cette raison, nous nous plaçons dans une logique qui va du haut vers le bas. Au premier niveau, le processus d'évaluation passe par l'étude du producteur : ses réalisations, son parcours, son contexte, ses activités, ses démarches créatives... L'évaluation d'un fonds tiendra compte de ses qualités intrinsèques et de son originalité, de sa complémentarité et de sa pertinence intellectuelle, ainsi que de ses potentialités en tant qu'outil d'étude et d'enseignement. En appliquant nos choix, nous assumons qu'ils sont nécessairement dictés par les valeurs de la culture de notre temps. Nous estimons cependant qu'accepter et expliciter la nature subjective de ces choix est, en fait, la seule condition nous permettant de travailler avec une juste rigueur.

Au deuxième niveau, après l'analyse du producteur, le processus d'évaluation passe par l'analyse des documents. À l'intérieur du fonds, nous procédons sans échantillonnage, et nous n'éliminons jamais intégralement un dossier d'affaire. Les éliminations n'ont lieu qu'à l'intérieur d'un dossier, et elles se font à la lumière d'une solide connaissance de la « vie du projet » et du chantier, c'est-à-dire des différentes phases de préparation, conception, exécution, réception etc. d'un projet architectural, et de la typologie des pièces produites lors de chaque opération.